



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE

### **DELIBERATION N°2026-03-06** **Elections des adjoints au maire**

L'an deux mille vingt cinq, le 20 mars 2026 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

#### **PRESENTS :**

Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Denis COURTOT, Sylvie BIGAY, Samuel COLLIN, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Aude GUERITEAU, Philippe CHOLET, Emma PAYOM, Miary RAMENASON, Elise GUERET MAGNE, Thomas LECOT, Faustine URBAIN, Emile FIALIP, Mélanie RAULT, Alexandre MORIN, Sandrine BODIN-LEBOUCHER, Héléne CHARLET, Thomas DAVERDIN, Claire BENAZECH, Fabien LORGET, William FALCHETTO, Aline READ, Virginie PRET, Vincent LAVISSE

#### **ABSENTS : -**

#### **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice	: 29	
Représentés	: 0	Formant la majorité des membres en exercice.
Votants	: 29	Mme Sidonie Karm est désignée secrétaire de séance
Présents	: 29	
Absents	: 0	

---

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-4 et L.2122-7-2 et suivants ;

**VU** la délibération n° 206-03-05 du 20 mars 2026 portant la fixation du nombre d'adjoints à huit.

**VU** la/les liste (s) d'adjoints présentées ;

**CONSIDERANT** l'élection du nouveau maire de Maule, emportant élection des adjoints au maire ;

Afin de garantir le bon déroulement de ce scrutin, il est constitué un bureau composé du président de séance et de 2 assesseurs :

- Assesseur 1 : Alexandre MORIN
- Assesseur 2 : Emile FIALIP

Après expression des élus, les assesseurs sont désignés à l'unanimité.

La liste de la majorité municipale est présentée par Olivier LEPRETRE et portée par Sidonie JOUBLIN-KARM

Les résultats du vote au premier tour de scrutin dont la teneur suit :

Nombre de conseillers appelés au vote : 29  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29  
Suffrages exprimés : 27  
Blancs et nuls : 2  
Majorité absolue : 14

Conformément aux suffrages exprimés du conseil municipal de Maule, sont élus à la majorité absolue en qualité d'adjoints au maire :

- Sidonie KARM : première adjointe
- Denis COURTOT : deuxième adjoint
- Sylvie BIGAY : troisième adjointe
- Samuel COLLIN : quatrième adjoint
- Amina DEMBRI : cinquième adjointe
- Nicolas BOURGET : sixième adjoint
- Caroline QUINET : septième adjointe
- Benjamin GOHET : huitième adjoint

Sidonie KARM

Secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE

Maire

